

Équipe : USB BORDEAUX

Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE  /

RÉSULTAT **B**   
 FINAL : **N**

COMPÉTITION : Nationale 1 Féminine

LIEU : BORDEAUX

DATE : 15/02/2025

HEURE : 00h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE NATATION

RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
					ENTRAÎNEUR
					ENTRAÎNEUR ADJOINT
					SUPLÉANT

Code	Période	Code	Période	Code	Période
RÉSULTAT			B	N	
1ère PÉRIODE					
2e PÉRIODE					
3e PÉRIODE					
4e PÉRIODE					
PÉNALTY					

SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : .....  
 SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : .....  
 JUGE DE BUT : ..... IUF N° : .....

CHRONO : ..... IUF N° : .....  
 30' / 20' : ..... IUF N° : .....  
 JUGE DE BUT : ..... IUF N° : .....

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

Équipe : TAVERNY SN 95

Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE  /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
					ENTRAÎNEUR
					ENTRAÎNEUR ADJOINT
					SUPLÉANT

Code	Période	Code	Période	Code	Période

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty  
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.  
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort  
 C/J(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.